

Acier vert des boîtes à faible empreinte carbone



Réduisez votre impact écologique grâce aux emballages en acier

Vos emballages en acier ont une empreinte carbone trop élevée ? Alors même qu'il a la réputation de premier de la classe parmi les emballages recyclables, l'emballage en acier présente un inconvénient écologique majeur : son empreinte carbone. En Europe le charbon est encore la ressource la plus utilisée pour la production d'acier. La fabrication d'emballages en acier implique des émissions de carbone supérieures à la fabrication des autres matériaux. Cela dit, le secteur de l'industrie avance à grands pas dans le domaine de la technologie.

Nous avons fait de l'acier à faible empreinte carbone notre prochain objectif, en ligne directe avec notre ambition de durabilité et de neutralité écologique. En mettant en place une production d'acier qui émet moins de CO₂ nous avons dépassé l'une des difficultés liées à la science des matériaux pour proposer à nos consommateurs des emballages haut-de-gamme durables. Nous avons associé la qualité supérieure et le design moderne de nos boîtes avec une conception et des actions durables.

Nous nous approvisionnons en matériaux à faible émission de CO₂ et produisons nos boîtes en Suisse en utilisant une source d'électricité 100% renouvelable dans le cadre de notre propre programme de décarbonation. Nos efforts pour rassembler matières premières, énergies renouvelables et expertise de pointe tendent vers un but ultime : la neutralité carbone.

Partenaires de confiance

HOFFMANN
THE TIN



Ricola

Qu'est-ce que l'acier à faible empreinte carbone ?

Pour obtenir de l'acier à faible empreinte carbone, une partie du charbon à coke utilisé dans le haut fourneau est remplacée par du fer spongieux déjà réduit. Cela permet de réduire à la fois les émissions propres au site de production de l'acier mais aussi l'intensité des émissions dues à la production d'acier.

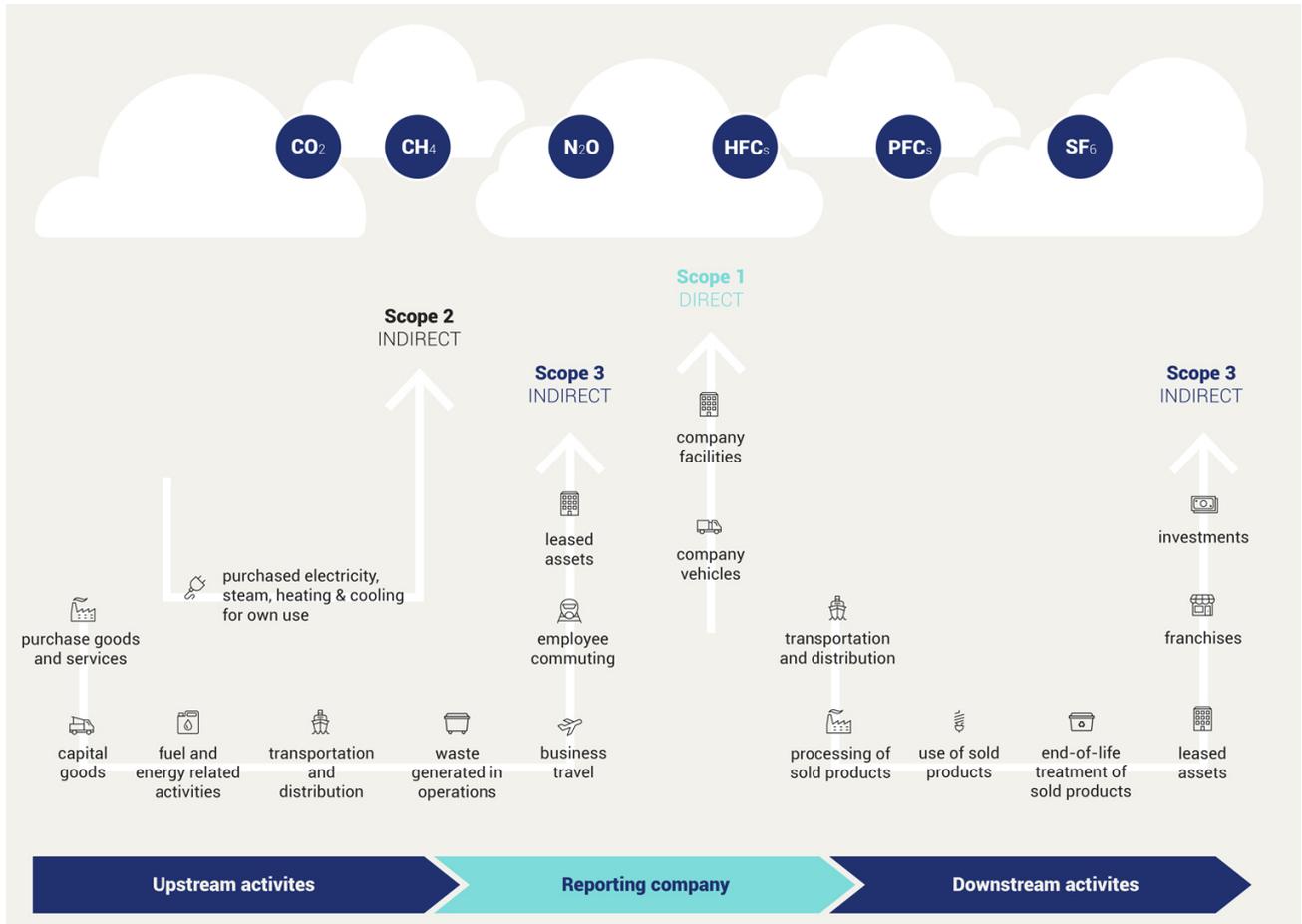
Pourquoi utiliser des emballages en acier vert ?

- Un acier de haute qualité fabriqué en Europe
- Pas de certificat de compensation, mais des économies réelles
- Des emballages à l'empreinte carbone réduite certifiés par des organismes
- Directement applicable dans le cadre du Scope 3 établi par le GHG Protocol

Participez à l'amélioration du Scope 3

Toutes nos initiatives d'approvisionnement en matériaux à empreinte carbone réduite et de production verte peuvent être directement reliées au Scope 3 du **Protocole sur les Gaz à Effet de Serre**. Aujourd'hui nous sommes encore en cours de collecte et de certification de données, mais au cours de l'année nous serons en mesure de vous montrer l'impact carbone réel de vos emballages tout au long de votre chaîne d'approvisionnement.

Aperçu des champs d'application du GHG Protocol sur la chaîne de valeur



Scope 1 - Émissions directes

Émissions de gaz à effet de serre par des sources appartenant à votre entreprise ou contrôlées par elle. (ex. : combustion de combustibles sur site, émissions dues à la production et émissions fugitives)

Scope 2 - Émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

Émissions de gaz à effet de serre provoquées par la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par votre entreprise.

Scope 3 - Autres émissions indirectes

Émissions de gaz à effet de serre par des sources n'appartenant pas ou n'étant pas contrôlées par votre entreprise dans la chaîne de valeur. Par exemple : l'approvisionnement complet en emballages en acier chez Hoffmann et ses fournisseurs certifiés.

Spécifications

MATÉRIAUX

Jupe, Fond et couvercle Qualité supérieure. De CO2 en moins

TECHNOLOGIE

Boîtes 3 pièces

Boîtes 2 pièces

Boîtes embouties

Impression en relief concave /Impression en relief convexe

DÉCORATION

Impression offset directe avec couleurs et vernis à séchage UV

CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS

EN norme alimentaire